CONSEIL D'ADMINISTRATION de la MJC

9 décembre 2020

<u>Présents</u>: Marie-Anne Traveaux – Anne Commerçon – Sylvie Bourdeaux – Nathalie Brévia – Jean-Paul Chabert – Laurent Couvert – Jean-Baptiste Raymond – Marie Isabelle Ginevra – Bernard Saulce

Pouvoirs: Claire Michel – Maryse Idelon – Véronique Vanborre-Julien Stevant

Absents: Moussokro Touré, Lilane Gardelin, Arnaud Marey

Intro : la démission de Stéphanie Lochis est actée. Hervé Christophe fera le lien avec le Sou des écoles

1) Validation du compte-rendu du CA du 21 octobre 2020

Adopté à l'unanimité

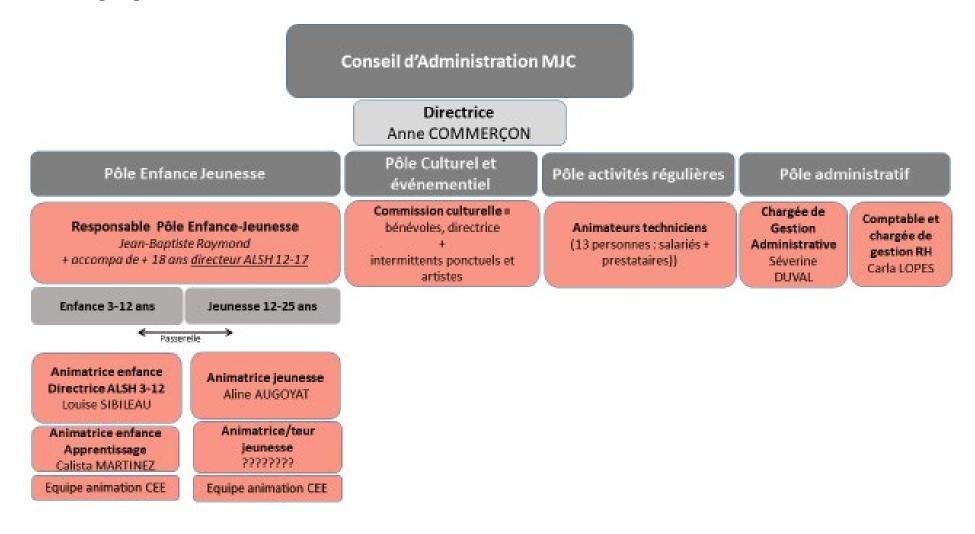
2) Point Ressources Humaines

Entrées/sorties

Départ de Caroline Gibert Recrutement d'Aline Augoyat (animatrice jeunesse) Recrutement de Calista Martinez (apprentissage) Evolution de JB Raymond

Mise à disposition d'Anne Commerçon auprès de la ville pour le Centre Social La mise à disposition de Louise Sibileau auprès de la ville pour la périscolaire est à confirmer au regard notamment de la mise à disposition d'un personnel municipal au centre de loisirs des 3 fontaines. Ce devait être un échange de bons procédés.

Nouvel organigramme de la MJC



Interrogation: possibilité de valoriser les salariés sur 2020 pour leur engagement particulier pendant la crise sanitaire? Si oui, selon quels principes? Ok pour le principe d'une prime, la même somme pour tous.

Décision votée par 10 voix pour 1 voix contre.

En CSE, on examinera quelle solution convient le mieux aux salariés (cadeaux ? chèques ?) et à la MJC.

Quelle forme de remerciements pour les bénévoles cette année ? A réfléchir...

3) Point finances: le probable 2020, perspectives 2021

Probable 2020

Baisse d'activité de -31%

Equilibre financier permis par : maintien PSO CAF, exonération des charges (aide COVID culturel)

Maintien des subventions ville, département

Probable prévoyant :

Remboursement des activités 7/31^{ème} pour 2020 si on n peut pas rattraper les séances. **Le CA prend la décision de provisionner à l'unanimité.**

Provisions « culture » pour spectacles et animations culturelles annulées/reportées (4400€) : spectacle des primaires, Circo Plumo, Noël 2021

Adhésions: -14%

Demande de la MJC à la mairie : valorisation des charges supplétives pour 2020. La MJC n'a pas pu obtenir à temps les montants pour la clôture des comptes 2019, elle souhaite pour la clôture 2020, obtenir les informations d'ici fin janvier 2021.

Quelles orientations, indications donner à l'équipe pour 2021?

- Mettre en place des projets en direction des jeunes (collégiens)
- Une plaquette de programmation commune ville/MJC
- Mettre en place des débats, susciter la réflexion et l'implication citoyenne des rivois.
- Quid des réseaux sociaux, associations, structures diverses ?
- Faire appel à des intervenants extérieurs, organiser des ateliers de réflexion sur des sujets divers

4) <u>Mutualisation MJC-Centre social: précisions, échanges, questionnements, envies</u>

Les choses sont allées vite, il était nécessaire d'en débattre en CA. 1^{er} décembre : Anne mise à disposition du Centre social pour ne pas perdre Page **3** sur **4** l'agrément CAF, mais solution transitoire. Est-ce un projet destiné à être pérenne ? Anne le souhaite par rapport à la MJC mais aussi pour assurer la mise en cohérence des actions CS/MJC. L'engagement et le soutien assuré par la MJC à court terme doit permettre de construire un scénario : il serait peu pertinent de ne pas imaginer de suite. La MJC a besoin d'être rassurée à ce sujet. La mairie prend note de cette demande, mais rien n'est encore débattu en municipalité.

5) <u>Stratégie de communication : mise en œuvre</u>

<u>La charte graphique</u>: proposition de supports graphiques pour avoir une identité visuelle reconnaissable (affiches et flyers). On ne change pas le logo car sobre et intemporel. Les intitulés seront aussi changés. Ex: secteur culturel devient culture etc. Les couleurs seront à revoir.

<u>Le site Internet</u>: il est en cours de restructuration, moins chargé, avec des liens. Le 1^{er} janvier 2021, il devrait être opérationnel.

6) Rappel/redéfinition des dates d'instances 2020-2021 : CA et AG

Envoyées par mail

7) Questions diverses

L. Couvert demande quelques explications concernant la Subvention du CCAS pour la MJC : 30 000€ :

A l'origine cette subvention était de 50 000 € et a été baissée à 30 000 € en 2017. Elle correspondait à :

- La compensation des tarifs au QF pratiqués par la MJC
- Le financement de postes du secteur enfance et pour la passerelle.

Anne et Marie-Anne profitent du sujet pour rappeler les difficultés vécues en 2017 suite à la baisse soudaine de subventions (baisse de 20 000 euros du CCAS + baisse de la subv ville de près de 20 000 euros alors que la ville ne finançait plus la fédé des MJC mais directement la MJC et ceci à un coût inférieur) : la politique drastique de maîtrise de coûts, accompagnée d'une stratégie efficace de développement de l'activité a permis de pallier cette baisse de subvention : mais non sans effort (salariés sous pression à ce sujet).

La situation équilibrée retrouvée en 3 ans par la MJC, malgré tout, est donc le fruit d'un travail rigoureux et difficile. Il est important de rappeler cela pour bien considérer que la situation actuelle de la MJC est méritée et ne correspond pas à un rythme de croisière acquis sans effort.

La MJC a construit son projet de développement grâce à cette dynamique comme elle l'a présenté lors de la première rencontre avec les nouveaux élus municipaux. Le budget 2021 de la MJC sera construit en tenant compte d'un maintien de la subvention de la ville tel qu'évoqué lors de cette rencontre.

L'idée de fusionner le versement de la subvention ville et la subvention CCAS a été évoquée au moment de la signature de la convention tripartite en 2019, avec un objectif de la faire en 2021 : la MJC dans la construction de son budget 2021 a besoin d'avoir la confirmation de cette « fusion ».